



Des prairies multi espèces pâturées en élevage caprin, autonomes en azote et sans produits phytosanitaires

Intérêts recherchés des Prairies Multi Espèces (PME)

- Des mélanges adaptés à la pâture qui ont une bonne productivité.
- Des prairies pérennes avec un objectif de 5 ans minimum.
- Des espèces complémentaires qui ont un intérêt agronomique (les légumineuses « nourrissent » les graminées) avec un faible salissement du couvert.
- Une végétation résistant à la sécheresse.
- Une implantation rapide des légumineuses.
- Un mélange mixte permettant d'alterner fauche pâture (gestion du parasitisme en caprin).

Principaux résultats des essais menés de 2010 à 2012¹

- Les chèvres peuvent valoriser des prairies multi espèces avec des légumineuses.
- Les chèvres ne préfèrent pas les mélanges sans Trèfle Blanc.
- La forte pression de pâturage permet de maintenir un couvert équilibré entre les espèces.
- L'équilibre de la prairie multi espèce pâturée par des caprins est difficile à maintenir, avec une fertilisation azotée forte et l'irrigation.

Les espèces retenues et leurs principales caractéristiques

Les légumineuses fixent l'azote de l'air : 25 à 30 unités par an par tonne de légumineuses.

Espèce	Intérêts	Limites
La Luzerne	<ul style="list-style-type: none"> • Productive • Résistante à la sécheresse 	<ul style="list-style-type: none"> • PH obligatoirement > 6 • Espèce agressive
Le Trèfle Violet (TV)	<ul style="list-style-type: none"> • Résiste au PH bas • Enracinement superficiel, il résiste donc mieux dans les parcelles hydromorphes • Productif • Avec un objectif d'une pérennité plus longue, choisir une variété tétraploïde 	<ul style="list-style-type: none"> • Productif mais pérennité moyenne

Espèce	Intérêts	Limites
Le sainfoin	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains calcaires • Espèce très résistante à la sécheresse • Riche en tanins (meilleure valorisation des protéines de la ration – effet « antiparasitaire ») • Moins agressif que la luzerne et le trèfle violet, donc « plus sociable » • Non météorisant 	<ul style="list-style-type: none"> • PH minimum de 8 • Choix d'un sainfoin simple
Le Trèfle Blanc (TB)	<ul style="list-style-type: none"> • Il colonise les trous avec ses stolons, donc évite le salissement • Son fort renouvellement des racines permet une excellente rétrocession de l'azote aux graminées (plus rapide que la luzerne) • 2 espèces retenues : <ul style="list-style-type: none"> - TB Ladino : ce trèfle aux grandes feuilles pousse en hauteur : il cherche la lumière. C'est une variété agressive. - TB Nain ou intermédiaire : ce trèfle rampant colonise facilement les trous 	
Le Lotier	<ul style="list-style-type: none"> • Il résiste à la sécheresse • Pas très concurrentiel, il attend que les autres espèces libèrent de la place • Cette légumineuse contient des tanins, mais moins que le sainfoin • Il n'est pas météorisant 	
Le Dactyle	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une variété souple d'exploitation : variété qui démarre tôt, avec une durée jusqu'à l'épiaison longue (50 à 55 jours) • Bonne pérennité (8 à 10 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> • Effet « touffes » si variété précoce ou sous pâturage • Espèce agressive : ne pas en semer trop
La Fétuque Élevée	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une variété à feuilles souples • Enracinement profond, résiste à la sécheresse • Très bonne pérennité (10 à 20 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> • Effet « touffes » si variété non souple ou sous pâturage
Le Ray Grass Anglais (RGA)	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation rapide • Bonne couverture du sol (fort tallage) • Appétant au pâturage • Pérennité de 5 à 8 ans • Complément indispensable du trèfle blanc 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter la dose de semis : 8 à 10 kg /ha • Ne pas semer des Ray Grass d'Italie ou des Ray Grass Hybrides qui laisseront des trous à partir de la 3ème année

Les erreurs à éviter dans le choix des espèces du mélange

- Mal choisir les variétés.
- Prendre des espèces qui ne sont pas adaptées au milieu.
- Prendre des espèces qui ne sont pas adaptées au mode d'utilisation.
- Vouloir atteindre des objectifs contradictoires.
- Permettre aux espèces agressives de dominer le mélange.
- Absence d'espèces colonisatrices des trous en pâture.

Les mélanges préconisés

Les mélanges proposés sont tous à base du mélange Saint Marcellin

	Saint Marcellin		Multi Luzerne	Multi Sainfoin	Multi Trèfle Violet	Multi Montagne
	Mélange de base		En sol sain et PH > 6 Irrigation possible	Terrain calcaire, séchant Non irrigué	Terres plus humides PH bas	
	%	Kg / ha	Kg / ha	Kg / ha	Kg / ha	Kg / ha
Fétuque élevée à feuille souple	44%	7,48	7,48	7,48	7,48	7,48
Dactyle souple d'exploitation	24%	4,08	4,08	4,08	4,08	4,08
RGA diploïde ½ précoce ou ½ tardif	8%	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
RGA tétraploïde ½ précoce ou ½ tardif	8%	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
TB Ladino	5%	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85
TB intermédiaire	5%	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85
Lotier	6%	1,02	1,02	1,02	1,02	1,02
Total Saint Marcellin	100%	17 kg	17 kg	17 kg	17 kg	17 kg
Luzerne			12 kg			6 kg
Sainfoin simple				55 kg		
Trèfle Violet					5 kg	3 kg
RGA		3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
Fléole						2 kg
Nombre de graines / m²		1232	1832	1482	1526	2208
Dont % en légumineuses		26%	50%	39%	40%	36%
% de légumineuses en poids		14%	46%	77%	31%	38%

Implantation de la prairie multi espèces

Ces prairies sont implantées de préférence à la fin de l'été : avant le 15 septembre en plaine et avant le 31 août en montagne. Passer ces périodes, les légumineuses peuvent ne pas se développer suffisamment avant les froids précoces. Cette règle est d'autant plus importante dans le cas d'une PME irriguée, sinon on favorise trop les légumineuses. Quand celles ci sont semées au printemps, elles démarrent très vite et limitent le développement des graminées.

En préalable, on épandra du fumier sur la parcelle. Chaulage si PH < 6

Après la préparation du **sol**, celui ci doit être bien **rappuyé** (un semis dans un sol mal rappuyé lève bien dans les passages de roues du tracteur)

Le **semis** doit être réalisé **en surface**. Dans le cas d'un semis trop profond, la levée est lente. Des graines ne germeront pas et les légumineuses peuvent être absentes. De plus, dans le cas d'un semis en ligne, on a une concurrence sur le rang. Pour éviter cela, on peut « décrocher les sabots » du semoir.

Après le semis, le **passage de rouleau est obligatoire**. Sinon, le contact sol/graine se fait mal, la germination est ralentie. Les mauvaises herbes peuvent se développer dans ces zones mal tassées.

Utilisation de la prairie multi espèces

Hauteur d'herbe

Les chèvres doivent entrer dans la prairie à une hauteur maximum de 12 cm « hauteur herbomètre » ou quand la végétation arrive à hauteur du dessus de la cheville (repère avec le pied). Au delà, on perd de la qualité sur les graminées (digestibilité et valeur alimentaire). La sortie de la pâture se fait à 5 – 6 cm herbomètre.

Une forte pression de pâturage

Il est indispensable d'avoir un chargement instantané élevé : la capacité de tri des chèvres sera limitée par un espace et un volume restreint.

Dans les essais menés, l'exploitation 1 avait un chargement instantané de 125 chèvres /ha. Ce faible chargement n'a pas permis d'optimiser la gestion de la prairie multi espèces.

Dans l'élevage 2, le chargement instantané de 380 chèvres /ha a permis de maintenir un couvert équilibré entre les espèces et d'offrir une herbe feuillue appétente.

Apports alimentaires en bâtiment²

Les apports de foin seront limités. Ils sont à donner le soir. Prévoir du foin autre que de légumineuses.

Concernant les compléments, il est recommandé de ne pas dépasser un apport de 800g de concentrés /jour /chèvre.

Entretien de la prairie multi espèces

Une fauche de nettoyage en fin de campagne permettra une bonne reprise de la végétation de l'ensemble des espèces au printemps suivant.

Ce type de prairie ne nécessite pas d'apport d'engrais azoté. On peut toutefois vouloir rattraper un déséquilibre des espèces (graminées-légumineuses). L'apport sera de maximum 40 unités d'azote. Au delà, le risque est de trop favoriser les graminées.

Pour aller plus loin :

•¹«Comportement des chèvres au pâturage et évolutions des prairies », fiche téléchargeable sur le site internet www.pep.chambagri.fr, espace caprin.

•² «L'alimentation pratique des chèvres laitières», 216 pages avril 2011, Institut de l'Elevage, pages 139 à 147.



POUR EN SAVOIR PLUS...

**Contactez la Ferme Caprine du Pradel
ou votre relais départemental**

POLE D' EXPERIMENTATION ET DE PROGRES CAPRIN

SIEGE : CHAMBRE D'AGRICULTURE, 4 AVENUE DE L'EUROPE UNIE, BP 114, 07001 PRIVAS CEDEX
TEL : 04 75 20 28 00

SITE EXPERIMENTAL : DOMAINE DU PRADEL, 07170 MIRABEL
TEL :04 75 36 74 37

www.pep.chambagri.fr

